



Partageons ensemble la réflexion sur notre territoire

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

LE SCoT, C'EST QUOI ?

Un document d'urbanisme élaboré par des élus qui définissent un projet d'avenir durable pour leur territoire à l'horizon 2040.

LE SCoT, POURQUOI ?

Parce qu'un habitant ne va pas nécessairement travailler, faire ses achats, ou se divertir dans la commune où il réside, le développement du territoire doit être planifié à une échelle plus large.

Le SCoT assure ainsi une cohérence du développement dans le quotidien des habitants et des hommes qui travaillent sur le territoire : le logement et le cadre de vie, l'environnement, l'agriculture, les déplacements, le commerce, le développement économique et touristique, ...

LE SCoT, COMMENT ?

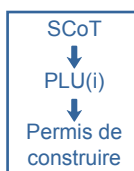
Le SCoT est élaboré par les élus communaux et intercommunaux réunis au sein du Pays Vallée du Loir.

Il est particulièrement stratégique puisqu'il a des effets directs sur les projets d'urbanisme des communes et des intercommunalités.

Les Plans Locaux d'Urbanisme (intercommunaux) (PLU(i)), qui délimitent les secteurs constructibles, doivent notamment respecter les orientations du SCoT.

LE SCoT, QUAND ?

Élaborer le SCoT d'ici à la mi-2018, c'est ainsi contribuer à ce que demain, le territoire soit agréable à vivre, autant et même plus qu'aujourd'hui.



L'ORIGINE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE EN VALLÉE DU LOIR

L'ENVIRONNEMENT AU COEUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

Le Pays Vallée du Loir est caractérisé par la diversité de ses milieux naturels (forêts, milieux humides, landes, coteaux, bocages...). Ils forment des réservoirs de biodiversité ; trois zones NATURA 2000 (protection d'intérêt européen) et des réserves naturelles régionales en attestent.

La qualité du réseau écologique est reconnue et se structure. Cela doit se faire avec les territoires voisins dans un esprit de continuité écologique de l'eau et des sols. Mais les menaces existent (pressions urbaines, agricoles...).

C'EST QUOI UNE TRAME VERTE ET BLEUE ?

La Trame Verte et Bleue (TVB) est une mesure du Grenelle de l'environnement pour limiter le déclin de la biodiversité.

Elle constitue un outil d'aménagement durable du territoire. Elle est donc incontournable lorsqu'on parle du territoire de demain !

La Trame Verte et Bleue doit assurer la communication écologique entre les grands ensembles naturels terrestres (trame verte) et aquatiques (trame bleue).

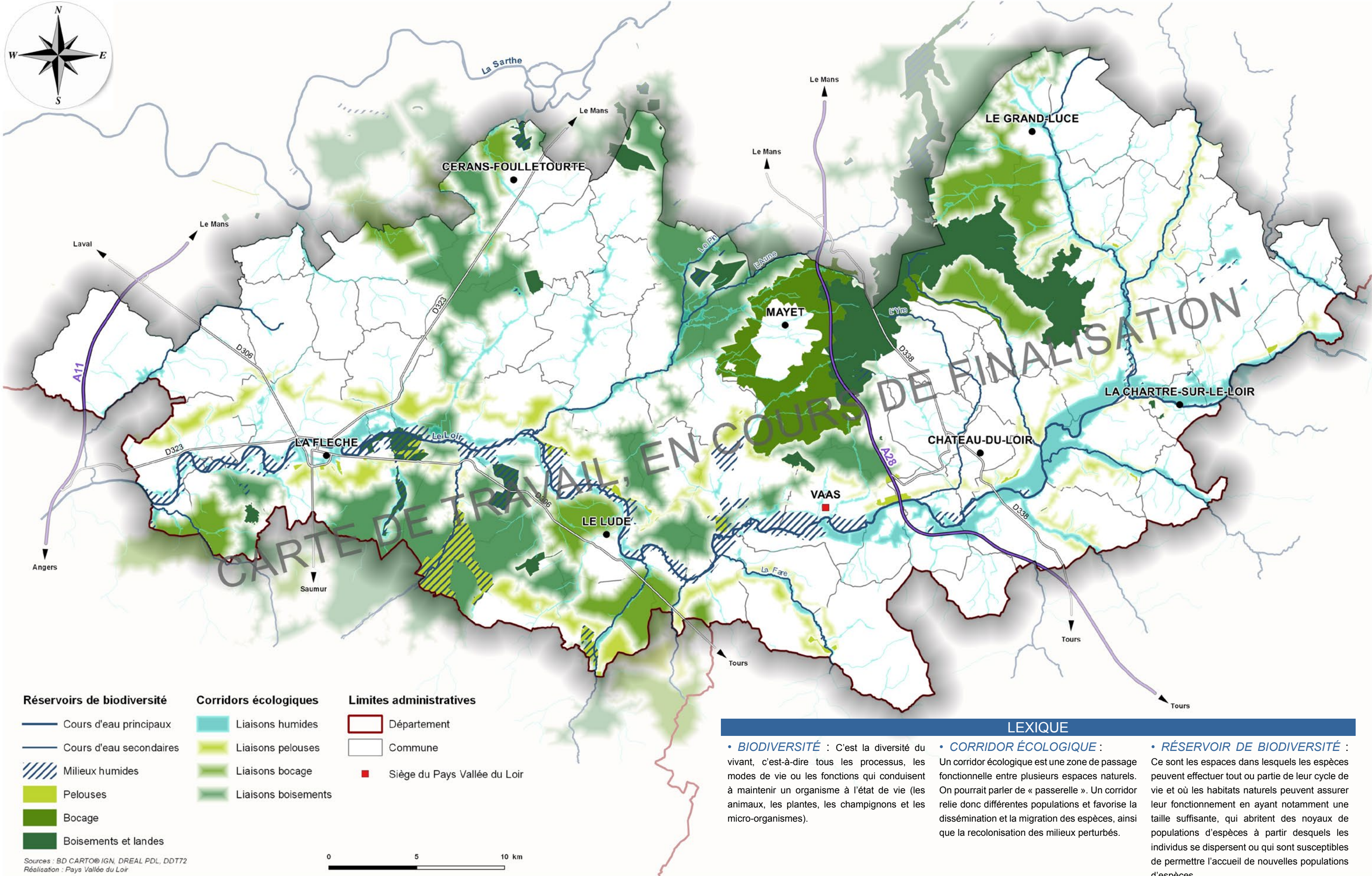
Son objectif : protéger la biodiversité

La TVB doit contribuer à l'état de conservation favorable des habitats naturels, des espèces et de la qualité des masses d'eau, pour permettre aux espèces animales et végétales de se déplacer pour assurer leur cycle de vie et favoriser leur capacité d'adaptation (*extrait de l'article R. 371-18 du code de l'environnement*).

La TVB vise ainsi à :

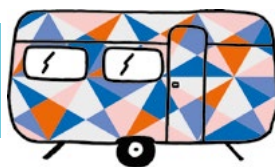
- améliorer la qualité et la diversité des paysages, ainsi que le cadre de vie (préservation des paysages, développement de la nature en ville ...)
- prendre en compte les activités économiques et maintenir des activités adaptées (agriculture, sylviculture...)
- maîtriser le développement urbain et lutter contre l'artificialisation des sols liée à l'urbanisation croissante, qui grignote chaque année environ 70 000 ha de terres naturelles ou agricoles.

Projet de trame verte et bleue : Pays Vallée du Loir



La collecte de la caravane SCoT

Des idées pour votre cadre de vie.



Les habitants l'ont dit !

« Une mobilité un peu difficile quand on n'a pas de véhicule. Pas possible de se déplacer en train / bus jusqu'à la Flèche. J'imagine dans un monde idéal un bus qui passerait en bas de chez moi 2 à 3 fois par jour (ou une fois ?) pour m'emmener à Château du Loir pour faire mes courses ou qui puisse passer par d'autres petits villages... Les transports en commun ce serait super ! »

Charlotte - Le 10 avril 2016 à Marçon

« Venir s'installer en Vallée du Loir : avoir la possibilité de trouver des services pas trop loin et de disposer de logement en campagne avec un cadre de vie de qualité. Si les restaurants pouvaient rester ouverts plus tard le soir, ce serait super ! »

Aurélien - Le 06 février 2016 au Lude



Ces témoignages sont à retrouver sur www.objectifscot.fr.

OUVREZ L'OEIL, LA CARAVANE EST DE SORTIE !

Elle est belle, fonctionnelle et s'alimente de vos idées ! La caravane se déplace sur tout le territoire et propose aux habitants de s'exprimer sur leur cadre de vie. Lieu de convivialité avant tout, elle est à votre image.

Son extravagante équipe prend bonne note des propositions de tous, par écrit et en vidéo.

N'oubliez pas, vous pouvez vous rendre au siège de votre communauté de communes ou du Pays Vallée du Loir (à Vaas) pour consulter le diagnostic territorial et nous faire part de vos remarques.

LES DATES DE PASSAGE DE LA CARAVANE

**Samedi 09 et
Dimanche 10 juillet**
FESTIVAL LES AFFRANCHIS
LA FLÈCHE

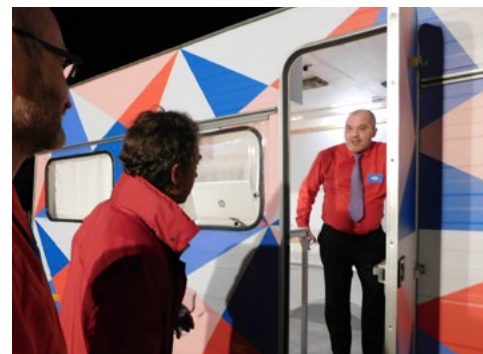
Vendredi 22 juillet
SOIRÉE FESTILOIR
VAAS

Samedi 20 août
COMICE AGRICOLE
LE GRAND-LUCÉ

Samedi 27 août
COMICE AGRICOLE
LA CHAPELLE-D'ALIGNÉ

Samedi 17 septembre
COMICE AGRICOLE
SAINT-JEAN-DE-LA-MOTTE

**3 RÉUNIONS PUBLIQUES
SONT À PRÉVOIR ENTRE
SEPTEMBRE ET OCTOBRE.**



SYNDICAT MIXTE DU PAYS VALLÉE DU LOIR
Rue Anatole Carré - 72500 Vaas - 02.43.38.16.62
accueil@pays-valleeduloir.fr



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

PRÉFECTURE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Vallée
du
Loir
UN SECRET BIEN GARDÉ